Image not found or type unknown

L'un des parents ne tien pas sont engagement

Par **Mandy Samson**, le **09/03/2018** à **18:16**

Bonjour
Étant séparé depuis plus d'un ans avec le père de ma fille nous nous étions mis d'accord pour qu'il prenne l'enfant 1wk par mois et une parti des vacance étant donné qu'il est reparti dans sa famille à 300 km j'ai donc déposé la requête seul avec l'accord que l'on avait passé mais il n'a jamais récupérer la convocation pourien le jugement j'ai donc du prendre un avocat et un huissier de plus il n'a pas tenu les engagements qu'il m'a demandé et vien par expemplettes de mois de suite la voir pour 1 week-end puis plus rien pendant deux mois voir plus aucune nouvelle je nest aucune adresse car il se fait hébergé un peux partout comme si il se cache et change constamment de numéro de téléphone donc impossible de lui parle de l'évolution de l'enfant ou autre la concernant jusqu'à se qu'il refaire surface aujourd'hui le jugement est dans 1 mois et je ne c'est même pas si il a enfin eu la convocation et si moi je peux revenir sur mon accord envers lui ?

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés